



**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 30 JANVIER 2026 à 20h00
Séance n° 1/2026**

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, BAJARD Marie-Noëlle, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, MATICHARD Franck, BOURLIERE Claudine, AUGIER Romain, BACHELET Carole, GALEWICZ Anne

Excusés : JENESTE Alain donne pouvoir à BAJARD Marie-Noëlle, FRISOT Carole donne pouvoir à DUFOUR Gilles

Absent : CORRE Laurent

Secrétaire de séance : BACHELET Carole

Date de la convocation : 26/01/2026

ORDRE DU JOUR :

- **INTERCOMMUNALITÉ**
 - Travaux sur le réseau d'eau potable rue de Gathelière
 - Tri hors foyer
- **DAB**
 - Mise en service
- **FINANCES**
 - Restes à réaliser
- **VOIRIE**
 - Réparation de matériel
 - Travaux divers
- **BATIMENT**
 - Réfection sol du gîte
 - Prix des granulés bois
 - Travaux zinguerie couverture
 - Travaux logement maison Berthon
 - Travaux divers
- **URBANISME**
 - Etude aménagement de bourg
- **ECOLE, SPORT, LOISIRS**
 - AJS : compte rendu du conseil d'administration
 - Médiathèque : mise en réseau
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour : une demande de Mme MY Sandra, une DIA, une discussion sur le chemin du Petit Briau.

INTERCOMMUNALITÉ

1. *Travaux sur le réseau d'eau potable rue de Gathelière*

Mme Le Maire informe les élus que la Roannaise de l'Eau a entrepris des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable qui débiteront semaine 7 pour 2 mois sur l'intégralité de la rue de Gathelière.

Le poteau incendie qui se trouve en bas de la rue sera remplacé et déplacé. Un devis nous sera adressé ultérieurement.

2. *Tri hors foyer*

Délibération 1/2026-1 : amélioration des performances de tri :

- convention Citéo « collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer »
- convention financière entre Roannais Agglomération et les communes précisant les conditions de coordination du projet et les modalités de répartition des financements
- convention constitutive de groupement de commandes entre Roannais Agglomération et les communes pour la fourniture et livraison d'équipements de pré-collecte

Mme le Maire rappelle l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2025 de réaliser le tri des déchets sur les espaces publics.

Il convient de signer la convention avec Citéo relative à « la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer » ainsi que la convention financière entre Roannais Agglomération et les communes précisant les conditions de coordination du projet et les modalités de répartition des financements. La collectivité a commandé 5 corbeilles pour la collecte des déchets dans les espaces publics. La base de financement forfaitaire HT maximum est de 400€.

Le conseil accepte à l'unanimité la signature de ces 3 conventions

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

3. *Mise en service*

Le distributeur automatique de billets a été mis en service jeudi 22 janvier.

FINANCES

4. *Restes à réaliser*

Mme Bajard donne lecture des restes à réaliser pour un total de 103 500€. Il s'agit des dépenses engagées en 2025 qui devront être payées avant l'élaboration du budget 2026.

VOIRIE

5. *Réparation du matériel*

Mme Bajard explique que la mini pelle est en panne. Il s'agit du même souci technique qu'en 2024 donc la réparation sera prise en charge par le fabricant.

6. *Travaux divers*

Mme le Maire explique que M. Mathieu Souchon a obtenu un permis de construire pour un bâtiment agricole sur les parcelles B1015, B524 et B1011 lui appartenant. Le chemin rural du petit Briau longe ces parcelles. M. Souchon souhaiterait disposer de ce chemin pour implanter son bâtiment. Ce chemin est devenu une impasse puisqu'il s'arrête à la RN7. Mme le Maire précise que les démarches peuvent être longues et coûteuses.

Le conseil donne son accord de principe pour céder une partie du chemin, du croisement avec la VC7A jusqu'à la déviation de la RN7.

BATIMENT

7. Réfection sol du gîte

M. Dumas annonce que les travaux sont terminés. Le montant de la réfection du sol est de 18931.64 € HT soit une plus-value de 118€ pour la fourniture et pose d'un miroir et 4 nez de marche.

8. Prix des granulés bois

M. Dumas informe les élus qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, le prix de la tonne de granulés est de 314.173 € HT soit une augmentation de 0.15€ la tonne.

9. Travaux zinguerie couverture

M. Dumas donne lecture de plusieurs devis de l'entreprise Mickael Tison pour diverses réparations sur divers bâtiments :

- Cheneau buvette du foot : 4m : 319.60 € HT
- Reprise sur l'abri bus : 900 € HT
- Réfection cheneau ancienne école : 9m : 762.60 € HT
- Reprises cheneau cour école, anc mairie, ancien dépôt, maison rochette, angle maison Monge : 525 € HT
- Maison Berthon : renfort pièce de bois : 928 € HT
- Ecole velux : remplacement 4 velux : 3825.60 € HT de gamme confort

Le conseil accepte à l'unanimité la réalisation de ces travaux pour le montant total de 7260.80 € HT.

10. Travaux logement maison Berthon

Délibération 1/2026-2 : Réfection appartement droit 1^{er} étage maison Berthon

M. Dumas dispose de 2 devis pour la réfection totale de l'appartement situé à l'étage droit dans la maison Berthon. Remplacement du sol par un sol clipsable en PVC, reprise des trous, peinture de tous les murs, y compris les chambres en détapissant, les plafonds, les boiseries, les fenêtres coté extérieur :

M. Dumareau : 11 516.80 € HT

Entreprise FOUGI rénovation : 8 061.30 € HT

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition de l'entreprise FOUGI Rénovation.

11. Travaux divers

- Eglise : M. Dumas explique qu'il s'agit de reprendre l'enduit au plafond. Il dispose d'un devis de l'entreprise Fougi d'un montant de 400€ HT, qu'il a accepté. Seule cette entreprise a donné suite à cette demande de travaux.
- Cloture du terrain de boules : l'entreprise interviendra semaines 7/8/9
- Local gamm vert : plusieurs soucis sur les rideaux mécaniques de la porte d'entrée et des issues de secours (pb de motorisation, de ressort).

M. Dumas donne lecture du devis de l'entreprise Vervas Métal qui est déjà intervenue pour d'autres réparations :

Rideau entrée : 2365 € HT

Rideau côté gauche : 1160 € HT

Rideau côté droit : 1160 € HT

Le conseil approuve à l'unanimité le devis de Vervas Metal.

12. Le bouchon de la 7 : demande de Mme My de ne pas appliquer l'augmentation de loyer du bâtiment

Mme le Maire expose que Mme Sandra My, locataire du restaurant le bouchon de la 7, demande que la révision annuelle du loyer du local commercial qu'elle occupe ne soit pas appliquée. Mme le Maire précise que la révision n'avait pas été appliquée en 2025, à la demande de Mme My. L'augmentation représenterait 7.96€ HT par mois.

M. Dumas pense que cette demande doit garder un caractère exceptionnel, par souci d'équité avec les autres locataires. Les conseillers approuvent cette idée.

Mme Bourlière précise qu'en cas de coup dur au restaurant Mme My pourra se rapprocher de la commune, ce que les élus s'accordent également à dire.

Le conseil municipal refuse d'accéder à la demande de Mme My à 11 voix, 1 abstention et 1 voix pour.

URBANISME

13. Etude aménagement de bourg

Mme Ponson a commencé à travailler sur la partie RN7, de la rue de la gare au cimetière. La prochaine réunion sera en visio : Lundi 16 février à 19h.

14. DIA : parcelles AB15 AB5 AB471

Le conseil municipal ne souhaite pas exercer pas son droit de préemption.

ECOLE SPORT LOISIRS

15. AJS : compte rendu du conseil d'administration

Mme Déplace donne lecture du compte rendu du conseil d'administration du 14 janvier 2026.

16. Médiathèque : mise en réseau

Mme Déplace explique que la mise en réseau avec les médiathèques de l'agglomération interviendra en 2026.

QUESTIONS DIVERSES

17. Question sur le vote du budget

La prochaine réunion de conseil municipal se tiendra jeudi 5 mars. Le vote du CFU sera à l'ordre du jour. Mme le Maire laisse le soin à la prochaine mandature de voter le budget 2026.

Séance levée à 21h45

Le Secrétaire de séance



Le Maire



Mis en ligne sur le site le :

09 MARS 2026